



Vol de vélo et tentative de recel avec un ami en étant mineur

Par **mathysmaube**, le **22/04/2021** à **17:57**

Bonjour, j'ai volé des vélos à 2 reprises avec un ami chez une même personnes, et je les ai mis en vente sur leboncoin, j'ai 17ans et aucun antecedent qu'est ce que je risque ?

Par **marouil**, le **23/04/2021** à **12:18**

Bonne nouvelle : la tentative de recel n est pas sanctionnée.

Mauvaise nouvelle, le delit de recel apparait constitué (mise en vente sur internet) .
<https://www.cabinetaci.com/delit-de-recel/>

En tant que mineur, pas grand chose a mon avis, surtout si vous avez restitué les velos et présenté vos excuses a la personne, et si vos parents ou famille vous soutiennent pour vous eviter de recommencer.

Bonne journee